



HAL
open science

Prépositions, adverbess et conjonctions en anglais : pour une redéfinition des classes lexicales

Romain Delhem

► **To cite this version:**

Romain Delhem. Prépositions, adverbess et conjonctions en anglais : pour une redéfinition des classes lexicales. *Anglophonia / Caliban - French Journal of English Linguistics*, 2018. hal-02396966

HAL Id: hal-02396966

<https://hal.science/hal-02396966>

Submitted on 6 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prépositions, adverbes et conjonctions en anglais : pour une redéfinition des classes lexicales

Romain Delhem

Université Paris Nanterre | Laboratoires CeLiSo (EA 7332) et CREA (EA 370)
romain.delhem@parisnanterre.fr

RÉSUMÉ

Les prépositions sont traditionnellement décrites comme des mots invariables qui introduisent un complément nominal et le relient à un autre mot. Cette définition est mise à mal par les possibilités de complémentation très variées que les prépositions manifestent, ouvrant ainsi la voie à une redéfinition des limites de cette classe. Nous montrons que les classes lexicales sont avant tout un outil de facilitation de la description grammaticale et non une réalité objective. Nous optons ensuite pour une analyse unifiée des unités after, before et since en anglais, dont la partition en différentes classes ne s'appuie que sur leur complémentation. Par analogie, nous montrons que certaines unités généralement classées comme des adverbes ainsi que certaines conjonctions de subordination peuvent être regroupées avec les prépositions au sein de la même catégorie. Cela permet de prendre en compte les similitudes qu'elles manifestent dans leur comportement syntaxique et leur sémantisme.

ABSTRACT

Traditional grammar describes prepositions as invariable words whose function is to introduce a nominal complement and link it to another word. This definition is challenged by the diversity in the complementation of prepositions, which paves the way for a redefinition of the limits of the category. It is shown that word classes are primarily a tool to make grammatical description easier and not an objective reality. A unified analysis is put forward for after, before and since in English, which are usually split into several classes only because of their complementation. By analogy, it is shown that some units traditionally classified as adverbs and some subordinating conjunctions can be grouped with prepositions inside the same category. This takes into consideration the similarities they exhibit in their syntactic behavior and their meaning.

Mots-clés : classes lexicales, prépositions, adverbes, conjonctions

Keywords: word classes, prepositions, adverbs, conjunctions

La catégorisation des unités lexicales de l'anglais est un élément fondamental de la description grammaticale de cette langue et de son enseignement. La plupart du temps, elle s'appuie sur une tradition ancienne, qui remonte aux grammaires grecque et latine (Trask 1999). Les avancées de la recherche en linguistique ont parfois permis de remanier ces catégories. Ainsi, il est à présent rare de classer comme des adjectifs des éléments comme *this* ou *some* : la catégorie des déterminants est maintenant considérée comme indépendante de celle de l'adjectif, même si certaines hésitations peuvent poindre¹.

La répartition en plusieurs classes de certains éléments ayant une même forme de surface est parfois non problématique.

(1) From the **round** window I saw that the hole was sealed.²

(2) When cake is cool, invert onto a flat surface and, using a 3-inch biscuit cutter, cut out 24 **rounds**.

¹ On peut notamment penser à des unités comme *many* ou *three* qui, lorsqu'elles sont encadrées par un article défini et un nom, peuvent être décrites comme des déterminants, des post-déterminants ou des adjectifs.

² Tous les exemples de cet article sont tirés du *Corpus of Contemporary American English* (CoCA).

- (3) These cops literally have no idea if each corner they **round** is going to be their last.
- (4) She looked **round** the bottles and said she would like water.

Dans ces cas-là, la distribution syntaxique de l'élément en question, sa morphologie et son sens permettent d'établir clairement qu'il appartient à quatre classes différentes. En (1) *round* est adjectif : il est placé entre le déterminant et le nom, pourrait se voir adjoindre le suffixe superlatif et désigne une caractéristique physique d'un objet. Il s'agit d'un nom en (2) : il a une forme de pluriel, est placé après un déterminant et signifie un objet physique ayant une forme particulière. En (3) *round* est verbe, puisqu'il est précédé d'un pronom personnel sujet, qu'il pourrait être au prétérit et qu'il représente une action. Enfin, il est préposition en (4) puisqu'il est placé entre un verbe et un groupe nominal et qu'il signifie une relation spatiale.

La question est plus délicate lorsque l'élément étudié est invariable :

- (5) Two years **before** his death in 1930 at age 86, he told an interviewer he could recall only one of his trademark fluffs.
- (6) In 1902, two years **before** he died, he wrote in the outdoor magazine *Field and Stream* that even New York State was only holding the wild lands of the Adirondack in trust for future generations.
- (7) Burr also suffered many personal tragedies over the years. [...] His third wife, Laura Morgan, died of cancer in 1955. Two years **before**, his only child, Michael Evan Burr, died of leukemia at 10.

Dans ces trois exemples, la grammaire traditionnelle analyse l'unité *before* de trois manières différentes : elle est préposition en (5) car suivie d'un groupe nominal, conjonction de subordination en (6) car elle introduit un constituant phrastique et adverbe en (7) car elle n'a aucun dépendant. On retrouve cette approche notamment chez Rivière (2004 : 64-73), Gardelle (2014 : 11) et Mignot (2016 : 40).

Abstraction faite de ces catégories et de la complémentation, il y a finalement peu de différences entre ces trois emplois : *before* apparaît dans le même contexte syntaxique (après le nom *years*) et dans les trois cas il signifie une relation d'antériorité d'une situation quelconque à un décès. On peut donc légitimement s'interroger sur le bien-fondé de la catégorisation de certains éléments formellement identiques en plusieurs classes.

Dans un premier temps, nous analysons les raisons qui mènent les linguistes à postuler des classes lexicales et les critères de distinction sur lesquels ils se basent généralement. Nous étudions ensuite les limites de la définition traditionnelle des prépositions, des adverbes et des conjonctions et proposons une recatégorisation des différents emplois de *before*, *after* et *since* en une seule classe lexicale. Nous proposons enfin de reclassifier au sein d'une même catégorie les prépositions, une partie des adverbes et certaines conjonctions de subordination.

1. Qu'est-ce qu'une classe lexicale ?

1.1. Raison d'être des classes lexicales

Les classes lexicales³ font généralement partie des axiomes de l'analyse syntaxique (Huddleston & Pullum 2002 : 20) : leur existence, postulée d'emblée, n'est que rarement remise en question. Cela ne va cependant pas de soi, d'autant que certaines théories, notamment constructionnistes (Langacker 2008, Goldberg 2013), ne postulent pas de domaine syntaxique distinct d'autres domaines formels (phonétique, phonologie, prosodie, morphologie).

Il est possible de considérer les classes lexicales d'une langue donnée selon deux approches opposées. D'après une première approche que l'on pourrait qualifier de descendante (*top-down*), nous

³ D'autres termes possibles sont ceux de *catégorie lexicale* ou de *type de mot*. L'utilisation du terme *lexical* renvoie à l'appartenance à l'inventaire des unités d'une langue et ne préjuge pas d'une opposition avec des éléments qui seraient « grammaticaux ».

pourrions poser que l'inventaire des unités d'une langue peut ou doit être découpé d'après un nombre limité de catégories établies *a priori*. C'est littéralement l'approche favorisée par la grammaire traditionnelle et ses parties du discours (*partes orationis*).

En anglais, cette approche souffre du fait qu'il existe des éléments qui échappent à une classification nette :

- (8) Humans love us. Or I thought **so**, we all thought **so**.
- (9) Bless me, Father, **for** I have sinned.
- (10) Let's not worry about whether the performance is good or **not**.
- (11) A person who feels appreciated will always do more than what is expected.
— For real **tho**
- (12) But the Bible says, **beware** of false prophets.

En (8), il est difficile de placer le *so* dit « pro-propositionnel » (*pro-clause so*, Quirk *et al.* 1985 : 880-881) dans l'une des classes lexicales reconnues par la grammaire traditionnelle. Même Huddleston & Pullum (2002 : 1536), d'habitude enclins à assigner des classes lexicales aux lexèmes, estiment qu'il serait improductif de le ranger artificiellement dans une catégorie lexicale.

L'unité *for* en (9) pose toujours des problèmes, dans la mesure où ses propriétés syntaxiques et sémantiques font hésiter entre une appartenance à la catégorie des conjonctions de coordination ou de subordination. L'opérateur de négation *not* en (10) a un comportement très particulier ; il est parfois rangé dans la classe des adverbes mais a des emplois qui lui sont propres, notamment dans les *question tags*. La forme *tho* en (11), extraite d'une conversation sur un réseau social, est une graphie non standard de *though* ; elle pourrait être considérée comme un adverbe mais émerge de plus en plus comme un marqueur discursif final indépendant de l'adverbe.

Enfin, *beware* en (12) est généralement considéré comme un verbe mais il est fortement défectif en synchronie : il ne se croise que dans des contextes directifs avec une forme neutre⁴. Étant donné qu'il ne peut pas être conjugué, il n'est pas forcément utile de le classer comme un verbe pour s'empêcher d'ajouter qu'il n'a quasiment aucune des formes typiquement manifestées par les verbes anglais.

La seconde approche, que l'on pourrait qualifier d'ascendante (*bottom-up*), ne pose aucune catégorie *a priori*. Les unités linguistiques ne sont regroupées au sein d'une même catégorie que lorsqu'elles manifestent les mêmes propriétés (morphologiques, syntaxiques, sémantiques), en totalité ou dans une proportion non négligeable. Les différentes catégories d'unités ainsi dégagées peuvent être à leur tour être regroupées avec d'autres catégories dans des classes plus larges.

Au vu des limites de la première approche présentée, nous préférons, par prudence, adopter la seconde. Dans cette approche, les classes lexicales ne sont invoquées que lorsqu'un grand nombre d'unités partagent certaines caractéristiques pertinentes pour la description grammaticale. L'intérêt des classes lexicales est donc avant tout de permettre des généralisations (Crystal 2004 : 192). Si l'on sait par exemple que l'élément *tree*, qui manifeste un certain comportement morphologique et syntaxique, appartient à la classe des noms et que l'élément fictif *wug* appartient à cette même classe, alors il sera possible de prédire le comportement morphologique et syntaxique de *wug*.

Étant donné que les unités linguistiques n'ont pas le même comportement d'une langue à l'autre, les classes lexicales doivent être spécifiques à chaque langue (Wälchli 2009). Cette contrainte de spécificité dans la description du système des langues n'empêche toutefois pas les ressemblances

⁴ La forme neutre (*plain form*, Huddleston & Pullum 2002 : 50-51) est une forme du verbe utilisée dans trois constructions principales : l'impératif, le subjonctif et l'infinitif.

d'une langue à une autre, notamment lorsqu'elles sont apparentées, mais nous pensons que ces ressemblances ne doivent pas être posées *a priori*⁵.

Une classe lexicale n'est pas directement observable. Dans une langue donnée, seuls les sons et leur ordre relatif sont perceptibles. Lorsqu'une unité linguistique est identifiée, sa catégorie n'est pas inhérente : nous estimons qu'il s'agit plutôt du résultat d'une démarche abstraite de regroupement d'unités linguistiques basée sur des analogies de comportement. Les classes lexicales ne sont donc pas une réalité immuable ou une fin en soi, mais un construit de l'esprit utilisé pour décrire les langues de façon plus efficace.

L'approche ascendante ouvre la possibilité que certains éléments ne puissent être groupés avec d'autres du fait de leur comportement unique. Il est donc tout à fait possible de ne pas assigner de catégorie particulière aux unités étudiées dans les exemples (8) à (12). Au lieu de regrouper ces unités avec d'autres de façon artificielle (*not* avec les adverbes, *for* quelque part entre coordination et subordination) en admettant qu'ils ont un comportement atypique, il suffit donc d'admettre que certaines unités linguistiques échappent à une classification générale nette⁶.

1.2. Critères de différenciation

Plusieurs critères sont généralement invoqués en conjonction les uns avec les autres afin de déterminer l'existence de classes lexicales et l'appartenance des unités linguistiques à ces classes : (i) la productivité, (ii) la morphologie, (iii) la distribution syntaxique, (iv) la rection, (v) le sens et (vi) l'acte propositionnel typique.

Le critère de productivité (Schachter & Shopen 1985) sert à distinguer les classes lexicales qui peuvent accepter de nouveaux membres de façon régulière, que l'on appelle des classes ouvertes, et celles qui ne gagnent de nouveaux membres que de façon sporadique et imperceptible, appelées classes fermées (Huddleston & Pullum 2002 : 603 ; Crystal 2004 : 200-201). Cette différenciation recoupe en général celle qui est faite entre les éléments « lexicaux » et les éléments « grammaticaux ». Cette dernière distinction pose d'emblée problème avec *before* : à sémantisme constant, *before* est donc « lexical » lorsqu'il est adverbe et « grammatical » lorsqu'il est préposition.

Le critère morphologique (Aarts & Haegeman 2006 : 118) permet de distinguer les classes lexicales selon les catégories morphologiques que l'on peut appliquer à leurs membres. Ainsi en anglais les noms peuvent varier en nombre et en cas ; les verbes peuvent varier selon les critères de personne et de temps-aspect-mode ; les adjectifs peuvent généralement varier selon le degré. Les autres catégories ne peuvent en revanche être distinguées selon ce critère, dans la mesure où leurs membres ont une forme invariable.

Les deux critères syntaxiques permettent d'identifier les classes lexicales d'une langue selon leur distribution et leur rection. La distribution syntaxique d'une unité (Creissels 2006 : 16) désigne les environnements syntaxiques dans lesquels elle peut apparaître, c'est-à-dire les types de mot dont elle peut dépendre et la fonction syntaxique qu'elle remplit par rapport à ce mot. Les adverbes anglais, par exemple, peuvent modifier toutes les unités qui ne sont pas des noms. Le critère de rection indique quel genre de dépendant (compléments et modifieurs) peuvent avoir les membres d'une même classe lexicale. Ainsi les adjectifs anglais peuvent être complétés par des groupes prépositionnels ou des propositions subordonnées, et modifiés par des adverbes. La distribution et la rection d'une unité sont

⁵ On rappellera ici le quatrième principe commun à toutes les approches théoriques constructionnistes : « Les langues varient de façon importante et les convergences qui existent entre elles sont expliquées par des processus cognitifs généraux ou par la fonction des constructions utilisées » (Goldberg 2013).

⁶ C'est ce qui a amené de nombreux linguistes, dont Aarts (2007), à postuler que les éléments grammaticaux ne devaient pas être rangés dans des catégories étanches dans la mesure où ils sont sujets à divers phénomènes de gradience.

parfois appelées respectivement sa valence passive et sa valence active (Iordanskaja & Mel'čuk 2009 : 151).

Dans certaines approches sémantiques de la grammaire, les membres d'une même classe lexicale « instancient tous une description schématique qui représente de façon abstraite ce qu'ils ont en commun »⁷ (Langacker 2008 : 23). Une différence de classe lexicale peut donc marquer une différence de conceptualisation d'un même contenu sémantique. Ainsi, selon Langacker, un nom désigne une chose, un verbe désigne un procès et les adjectifs, les adverbes et les prépositions désignent des relations atemporelles, dont la différenciation est triviale et ne se base que sur le nombre et le type de participants focaux⁸. L'approche sémantique des classes lexicales est également défendue par Gärdenfors (2004) ou Dixon (2005 : 81). À l'inverse, certains linguistes comme Fries (1952) estiment que le critère sémantique est sinon invalide, au moins totalement secondaire par rapport aux autres critères, dans la mesure où il n'a pas d'impact systématique sur les propriétés formelles des unités.

Pour Croft (2002 : 184-185), les catégories du nom, du verbe et de l'adjectif sont universelles et illustrent des opérations communicationnelles présentes dans toutes les langues. Le nom encode typiquement l'acte propositionnel de référence, le verbe celui de prédication et l'adjectif celui de modification. Une unité employée pour effectuer un acte propositionnel autre que celui typiquement associé à sa classe lexicale sera généralement marquée, comme le récapitule le tableau suivant :

	Référence	Modification	Prédication
Objet	NOMS NON MARQUÉS	génitif, adjectivations, GP dépendant des noms	noms prédicatifs, copules
Propriété	noms déadjectivaux	ADJECTIFS NON MARQUÉS	adjectifs prédicatifs, copules
Action	noms déverbaux, infinitifs, gérondifs	participes, propositions relatives	VERBES NON MARQUÉS

Le problème de cette approche est qu'elle ne postule que trois grandes classes universelles. Les autres classes comme les prépositions anglaises sont donc considérées comme spécifiques à chaque langue et ne sont en conséquence pas décrites selon un acte propositionnel typique.

Dans de nombreux cas ces critères sont combinés. Ainsi Beck (1999 : 122) combine la sémantique, notamment la relation prédicat–argument, et la dépendance syntaxique pour différencier les classes lexicales. Par exemple, une adposition est définie comme une expression linguistique qui représente un prédicat sémantique binaire et qui, de façon non marquée, est le dépendant syntaxique de l'expression de l'un de ses arguments et la tête de l'autre.

Nous examinons à présent de plus près les propriétés des prépositions en anglais en montrant les limites de leur définition traditionnelle dans certains cas.

2. Prépositions, adverbes, conjonctions : des limites parfois arbitraires

2.1. Les prépositions selon la grammaire traditionnelle

Selon la définition traditionnelle héritée des grammaires grecque et latine, une préposition est un mot invariable qui précède un groupe nominal et le relie à un autre mot dans l'énoncé, souvent en

⁷ "The members of a class all instantiate a schematic description representing their abstract commonality."

⁸ Comme nous le verrons plus tard, le fait de ne distinguer — de façon secondaire — ces trois classes que sur la nature des participants est problématique, dans la mesure où certains adverbes sont sémantiquement très proches de certaines prépositions sans pour autant manifester le même comportement syntaxique.

exprimant une relation spatiale ou temporelle (Huddleston & Pullum 2005 : 127-128). Cette définition n'est pas sans poser quelques problèmes.

En premier lieu, la grammaire traditionnelle emploie exactement les mêmes étiquettes que les grammaires antiques sans proposer de réflexion sur le bien-fondé de telles étiquettes. Or d'un point de vue grammatical, l'anglais est très différent du grec ou du latin ; on ne saurait par exemple utiliser les notions de mode optatif ou d'ablatif absolu dans la description de l'anglais. Les classes lexicales ne doivent pas échapper à ce processus de remise en question dans la mesure où il s'agit de concepts abstraits qui ne servent qu'à faciliter la description grammaticale. Il est donc préférable de ne pas calquer les catégories grammaticales utilisées dans la description d'autres langues, au risque de s'éloigner de la réalité.

Ensuite, la préposition n'est pas qu'un simple élément de mise en relation entre un groupe nominal et un autre élément quelconque (verbe, nom, adjectif). Qu'elle soit pleine ou incolore⁹ (Spang-Hanssen 1963), elle détermine la distribution syntaxique de l'unité syntaxique qu'elle forme avec l'élément qui la suit.

(13) But again, I think it is important we deal with this issue now.

(14) "Then I saw some gorgeous hydrangeas," she recalls, "so I put them with the statue."

Que ce soit dans son emploi incolore en (13) ou son emploi plein en (14), c'est la préposition *with* qui permet l'apparition des structures soulignées dans ces positions syntaxiques (complément de *deal* et de *put*). Si le nom avait été tête, la structure pourrait apparaître en fonction sujet ou objet, ce qui n'est pas le cas (**With this issue requires further clarification* ; **We all need to tackle with this issue*). En cela, la préposition n'est pas qu'un simple marqueur syntaxique de dépendance, mais la tête de constituants appelés groupes prépositionnels.

Enfin, le fait que les prépositions n'introduisent pas que des constituants nominaux, comme le montrent les énoncés suivants, est largement accepté par les linguistes :

(15) He has just finished a meeting with his law enforcement counterparts **from** around the world.

(16) **Until** recently, farmers were their own seed providers.

(17) There are too many towns in America that have been left **for** dead.

(18) Craig did not speak **about** whether his use of Spanish online differed from the Spanish he used for academic purposes.

Outre les groupes nominaux, les prépositions peuvent donc parfois introduire un groupe prépositionnel (15), un adverbe (16), un adjectif (17) ou une proposition subordonnée interrogative (18). En fin de compte, les seules unités qui ne sont pas acceptées par la grammaire traditionnelle après une préposition sont les propositions subordonnées complétives, avec ou sans *that* : dès qu'elles seront suivies d'un élément phrastique, les prépositions seront automatiquement considérées comme des conjonctions de subordination. Le fait que la réalité du langage dépasse la définition donnée par la grammaire traditionnelle ouvre toutefois la possibilité que la vision habituelle des prépositions soit amendée de nouveau.

2.2. Le cas de *before*, *since* et *after*

En introduction, nous avons vu que *before* pouvait être catégorisé de trois façons par la grammaire traditionnelle. L'unité peut donc être préposition, adverbe ou conjonction de subordination selon le contexte syntaxique. C'est également le cas de deux autres unités, en

⁹ Une préposition a un emploi plein lorsqu'elle contribue sémantiquement à l'interprétation de la phrase de manière autonome, généralement avec un sens spatial ou temporel ; elle a un emploi incolore lorsqu'elle ne fait qu'explicitement une relation déjà inscrite dans la signification du mot dont dépend le groupe prépositionnel, généralement un verbe, un adjectif ou un nom.

l'occurrence *after* et *since*. Nous donnons ci-dessous l'unité *since* dans les trois contextes syntaxiques en question :

- (19) "I haven't seen him **since** the sixth grade," I say, shrugging it off.
- (20) I've only ever met him once, about a year ago, at a big charity party in New York. And I haven't seen him **since**, of that I'm sure.
- (21) Neely smiled and shook his head at the thought of Silo Mooney. "I haven't seen him **since** we graduated."

Mis à part l'appartenance à des catégories différentes, les différents « emplois » de ces trois unités manifestent toutefois des similitudes surprenantes, tant dans leur distribution syntaxique que dans leurs possibilités de rection. Ces unités peuvent ainsi apparaître dans un constituant qui modifie un nom, en l'occurrence *life* :

- (22) I don't really know what to do to prepare him for his life **after** my wife's and my own death.
- (23) I asked Uncle Lofton about his life before and his life **after** he met Aunt Amanda.
- (24) If you took their spears, arrows, or corn-grinders away from the graves here, they could lose them in the life after.

Elles peuvent également apparaître dans un constituant qui est complément de *until*¹⁰ :

- (25) Oh Tommy, couldn't you have waited until **after** I died?
- (26) Any custom work would have to wait until **after** the New Year.
- (27) "Now is not the time to bring such things up," he said. "Perhaps this discussion can wait until **after**?"

Ces trois unités peuvent être modifiées par les mêmes éléments, comme des groupes nominaux qui indiquent une durée (ici *three years*) :

- (28) Three years before, my wife had been murdered in a drive-by shooting.
- (29) Three years before his death, he founded a museum of contemporary art on the Greek island of Syros [...].
- (30) Weiss graduated from Tech in 1957, three years before I did.

Elles peuvent également être modifiées par l'adverbe *right* dans leurs trois contextes d'utilisation :

- (31) "You're taking them?" she asked.
"Yeah, but I left a body at Penn Station, so I got to go back right after."
- (32) He's in a snit. He wants to see you right after the barbecue.
- (33) Besides, I sold my formula to Lord Edwyn right after your mother died.

Il y a donc dans le comportement de *before*, *after* et *since* un certain nombre de propriétés syntaxiques communes qui n'entraînent aucun changement sémantique tangible. Il est donc légitime de se demander s'il est pertinent de classer ces unités dans trois catégories différentes.

2.3. Une tripartition justifiée ?

Les exemples précédents ont montré qu'en dépit de leur appartenance à trois classes distinctes en grammaire traditionnelle, les unités *before*, *after* et *since* avaient un certain nombre de propriétés communes. Elles ont la même distribution syntaxique, la possibilité d'être modifiées par les mêmes éléments et le même sémantisme. Elles ne diffèrent que par leurs possibilités de complémentation.

Pour Jespersen (1924 : 89) et Huddleston & Pullum (2002 : 1012-1013), une différence de complémentation seule ne justifie pas une distinction de classe lexicale. Ils prennent pour argument les possibilités de complémentation de certains verbes comme *know* :

- (34) PAUL: The gallery isn't going to pay for the extra time that you're here.
PETER: I **know**.
- (35) PETER: I **know** that.

¹⁰ L'exemple (25) montre d'ailleurs qu'une préposition comme *until* peut également avoir pour complément ce qui est traditionnellement analysé comme une proposition subordonnée adverbiale ou circonstancielle, à moins de considérer *until after* comme une conjonction de subordination complexe.

(36) PETER: I **know** that the gallery isn't going to pay for the extra time that I'm here.

Dans l'exemple (34), *know* n'a qu'un seul complément, en l'occurrence un sujet (*I*). En (35), il est suivi d'un pronom démonstratif, généralement analysé comme un groupe nominal. Enfin, en (36), l'unité est complétée par une proposition subordonnée complétive. Malgré cette différence dans la complémentation, aucune analyse, y compris l'analyse traditionnelle, ne considère ces trois unités comme des éléments appartenant à des classes différentes. Dans les trois cas, les unités ont suffisamment de propriétés communes pour être classées ensemble, en l'occurrence comme des verbes.

Les prépositions, les adverbes et les conjonctions de subordination sont donc les seules classes lexicales qui sont différenciées sur la seule base de leurs possibilités de complémentation. Étant donné que les autres classes lexicales ne subissent pas le même sort, nous estimons plus raisonnable, dans le cas présent, de rejeter la tripartition des unités *after*, *before* et *since* en trois classes distinctes. Il est donc préférable de considérer que ces trois formes ont en réalité plusieurs possibilités de complémentation : selon les contextes syntaxiques, elles auront donc un complément nominal, un complément propositionnel ou aucun complément.

3. Jusqu'où faut-il recatégoriser ?

Dans une démarche de redéfinition des classes lexicales, Jespersen (1934 : 87-90) avait déjà proposé de regrouper sous le terme de « particules » les unités que la grammaire traditionnelle classe comme adverbes, prépositions, conjonctions et interjections. Contrairement aux verbes, aux noms et aux adjectifs, les éléments qui appartiennent à ces catégories ont pour point commun de ne manifester aucune variation morphologique.

Nous pensons que les interjections ont un certain nombre de propriétés phonétiques, syntaxiques et sémantiques¹¹ qui justifient de former une catégorie distincte des trois autres. Au vu des remarques que nous avons faites sur *after*, *before* et *since*, il est en revanche pertinent de se demander si, dans une certaine mesure, il n'est pas possible ou souhaitable de regrouper au sein d'une même classe les unités catégorisées comme des adverbes, des prépositions et des conjonctions de subordination dans la grammaire traditionnelle.

3.1. Prépositions et adverbes

Traditionnellement, la classe des adverbes est généralement considérée comme une classe résiduelle, qui comprend tous les lexèmes qui n'ont aucune bonne raison d'être classés ailleurs. Il s'agit d'une classe qui est par conséquent particulièrement hétérogène et ses membres sont généralement distingués selon leur sémantisme : Oriez (2009 : 56) parle ainsi d'adverbes de manière, de temps, de lieu, etc.

À l'instar de *before*, *after* et *since*, beaucoup d'unités traditionnellement décrites comme des adverbes ont la même forme que certaines prépositions :

(37) Amelia Earhart was the first woman to fly solo **across** the Atlantic, in 1932.

(38) Israel has a fence, nobody gets **across**.

(39) He's still big, my Dad, and when he fell **off** the ladder that year, I bet he fell hard.

¹¹ Là où les trois autres catégories servent à désigner des relations entre entités ou entre situations dans des domaines variés, les interjections servent avant tout à transmettre un message ou une émotion. Elles peuvent constituer une phrase bien formée seules. Enfin, elles manifestent souvent des propriétés phonologiques particulières : contraintes phonotactiques moindres (*psst* [pʰst], *sssh* [ʃː]), phones absents chez les autres unités de l'anglais (*phew* [ϕ(ju)], *tut-tut* [tʌt], *ugh* [ʌχ]), parmi lesquels les tons (*uh-uh* [ʔʌʔʌʔʌ]).

(40) At some point she sees the guard's head tip back and his hat fall **off**.

Outre leur forme et leur sémantisme, ces unités traditionnellement classées comme des adverbes ont en réalité des propriétés qui les rapprochent davantage des prépositions, tant dans leur distribution syntaxique que dans leurs propriétés de rection. Par exemple, alors que les prépositions peuvent régir des unités syntaxiques qui ont une fonction de modifieur au sein d'un groupe nominal, ce n'est pas le cas des adverbes, dont l'une des propriétés est qu'ils peuvent modifier des unités appartenant à toutes les catégories lexicales et syntaxiques, sauf les noms :

(41) All I know is that the **temperature** inside the freezer / *internally has to be at or below the liquid's freezing point.

Dans leur sens spatial, les prépositions peuvent régir un groupe prépositionnel que l'on peut retrouver derrière certains verbes. Ainsi on peut retrouver des groupes prépositionnels en fonction de complément de destination de verbes de mouvement, comme en (42), ou de complément de lieu avec certains verbes de localisation, comme en (43)¹². Les adverbes sont exclus de ces environnements syntaxiques.

(42) My mother would not **go** out of the house / *externally for a week.

(43) Merry Christmas to all of you, and hopefully you will **be** in Paris / *collectively soon.

Les prépositions peuvent être modifiées par un groupe nominal, tandis que les adverbes ne sont généralement modifiés que par d'autres adverbes :

(44) **Three years** before / *previously, my wife had been murdered in a drive-by shooting.

Par ailleurs, les prépositions peuvent être modifiées par certains adverbes spécifiques, comme *right* ou *straight* (Huddleston & Pullum 2002 : 606) ; ces adverbes ne peuvent pas modifier d'autres adverbes :

(45) We're going to do it probably **right** at 12:00 / *immediately.

Dans tous les contextes que nous venons de mentionner, il est possible d'avoir certains éléments traditionnellement classifiés comme adverbes :

(46) All I know is that the **temperature** inside has to be at or below the liquid's freezing point.

(47) My mother would not **go** outside for a week.

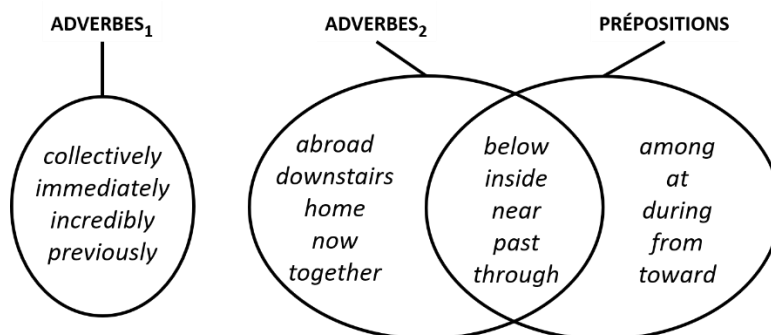
(48) Merry Christmas to all of you, and hopefully you will **be** together soon.

(49) **Three years** before, my wife had been murdered in a drive-by shooting.

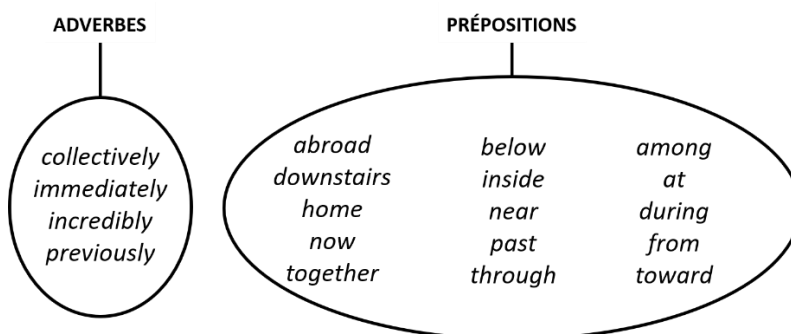
(50) We're going to do it probably **right** now.

Les catégories de la grammaire traditionnelle sont donc dépassées par la réalité de la langue anglaise. Étant donné les divergences de comportement syntaxique entre des éléments comme *together* et *collectively*, par exemple, nous estimons qu'il n'est pas tenable de les placer dans la même catégorie. Il faut donc tout au moins admettre que la catégorie des adverbes est scindée en deux sous-catégories distinctes dont les membres ont finalement peu en commun : une classe dont les membres typiques sont formés à partir d'adjectifs par l'adjonction du suffixe *-ly* (e.g. *internally*, *collectively*, *previously*, *immediately*) et une classe dont une grande partie des membres a une forme similaire à certaines prépositions (p. ex. *inside*, *near*, *through*), dont font également partie des éléments comme *together* ou *now*.

¹² Sur la classification de ces dépendants comme des compléments, et non des adjoints, voir Delhem (2018).



Certains linguistes comme Burton-Roberts (1991), Lee (1998) et Huddleston & Pullum (2002) vont plus loin. Pour eux, les éléments de la seconde sous-catégorie ont un nombre suffisant de propriétés communes avec les prépositions pour être regroupés avec ces dernières au sein d'une même classe.



Les prépositions qui n'ont pas de complément, soit parce qu'elles n'en ont jamais, soit parce que leur complément habituel a été mis sous ellipse, sont parfois appelées « prépositions intransitives » par analogie avec les verbes. Dans la mesure où nous faisons nôtres les arguments de Huddleston & Pullum sur la catégorisation exposés en 2.3, nous estimons qu'il est préférable de considérer des éléments comme *inside* ou *outside*, dans les exemples (46) et (47), comme des prépositions sans complément. Par analogie, d'autres éléments comme *together* ou *now*, qui ne sont jamais complétés, peuvent être rangés dans cette catégorie.

3.2. Prépositions et conjonctions de subordination

Le regroupement de la catégorie des prépositions avec celle des conjonctions de subordination (*if*, *though*, *because*, etc.) est plus problématique. Certains typologues (Creissels 2006 : 244-245 ; Mel'čuk 2006 : 45-46) font remarquer que d'un point de vue translinguistique, certaines prépositions ont la même forme et la même distribution que certaines conjonctions. Ils ne tirent cependant pas les conséquences de pareilles similitudes, et de façon générale la limite entre ces deux catégories est rarement remise en question, en tout cas en anglais.

Dans certaines approches théoriques, le rapprochement de ces deux catégories est empêché par l'analyse syntaxique de leurs membres respectifs. Comme nous l'avons montré, les prépositions régissent toujours le nom qu'elles précèdent. Il y a en revanche une hésitation concernant le statut syntaxique des conjonctions de subordination par rapport aux éléments qui les suivent. La plupart des ouvrages francophones de grammaire anglaise ne se prononcent pas explicitement sur cette question. Seule Mignot (2016 : 39) estime que « la conjonction fait partie de la proposition qu'elle introduit » : la conjonction ne serait donc qu'un simple marqueur de subordination qui n'aurait pas d'autre rôle syntaxique dans la proposition dans laquelle il s'inscrit.

Il existe plusieurs arguments en faveur d'une analyse selon laquelle les conjonctions de subordination régiraient en fait le constituant phrastique qui suit, ce constituant étant une proposition

subordonnée complétive. Le premier est sémantique : la plupart des éléments décrits comme des conjonctions de subordination ont un véritable contenu sémantique.

(51) [**Although** bringing flowers to the sick is an old custom], it remains popular.

Ainsi en (51) l'élément entre crochets exprime une concession et cette interprétation n'est permise que par la présence de l'unité *although*. Le sens dénotatif de *although* détermine donc celui de l'unité syntaxique dans laquelle il s'inscrit. Ce sémantisme est par ailleurs déterminant dans la distribution syntaxique de la construction que les conjonctions de subordination introduisent :

(52) I sat and tried to analyze [Tegan's behavior/*cat **since** she'd returned from her leave of absence].

Dans l'exemple (52), la présence d'un constituant introduit par *since* n'est permise que par la compatibilité entre le sens temporel de *since* et celui du nom-tête, à savoir *behavior*.

La pro-forme *so* peut notamment être utilisée pour reprendre une proposition entière ; nous reprenons ici l'exemple (8), où *I thought so* est interprété comme *I thought humans loved us* :

(8) [Humans love us]_i. Or I thought so_i, we all thought so_i.

La pro-forme peut être utilisée exactement de la même façon avec *if* :

(53) We measured whether [the churches replied to this email]_i and, if so_i, what they said.

Dans ce contexte, la séquence *if so* doit être anaphoriquement interprétée comme *if the churches replied to this email*. Si la conjonction était à l'intérieur de la proposition, et non sa tête, la pro-forme la reprendrait également. Si *if* apparaît dans la construction *if so*, c'est donc qu'il ne fait pas partie de la proposition, contrairement à ce que suggère la grammaire traditionnelle.

L'analyse des conjonctions comme tête permet d'expliquer certains phénomènes de modification :

(54) Then out of nowhere, right [**while** I'm singin', "Pretty, pretty, pretty, pretty Peggy Sue"], he turns to me, smiling, and says, "Smitty, you're me best mate."

Si la conjonction *while* était considérée comme un simple marqueur de subordination qui n'a aucune fonction syntaxique dans la structure entre crochets, il serait impossible d'y relier l'adverbe *right*. Or celui-ci dépend clairement de *while* et vient le modifier comme il aurait modifié une préposition. L'analyse de *right* comme modifieur dans ce contexte n'est pas problématique si l'on pose les conjonctions comme des têtes syntaxiques qui ont pour complément un constituant phrastique.

Enfin, selon Huddleston & Pullum (2002 : 1013-1014), l'un des arguments qui justifie que les prépositions ne peuvent être suivies d'une subordonnée complétive est l'incompatibilité entre ces dernières et le subordonnant *that*, alors que les subordonnées complétives peuvent toujours être introduites par ce subordonnant :

(36) PETER: I **know** (that) the gallery isn't going to pay for the extra time that I'm here.

(55) There were four more hours **until** sunrise.

(56) I'll get crutches for you [...]. Don't try to rise **until** (*that) you have them.

En réalité, certains éléments ayant une classification duelle préposition / conjonction comme *except*, *granted* ou *notwithstanding* peuvent bien introduire une complétive en *that* :

(57) Thus was Wilson linked to racism and Nazism, **notwithstanding** the absence of any corroborating evidence.

(58) And he still has a full head of hair, **notwithstanding** (that) it has turned gray, which he wears surprisingly long.

Il est donc possible, par analogie, d'affirmer qu'en (56) *until* est tête du constituant *until you have them* et que le complément phrastique souligné est une proposition subordonnée complétive qui ne pourra jamais être introduite par *that*.

La classe traditionnelle des conjonctions de subordination peut être subdivisée en plusieurs groupes selon le comportement des unités :

- (i) celles qui sont invariablement suivies d'un complément phrastique sans *that* (*although, if, lest, unless, whereas, while, etc.*) ;
- (ii) celles qui peuvent avoir un complément phrastique sans *that* ou un complément nominal (*as, like, than, until*) ;
- (iii) celles qui peuvent avoir un complément phrastique avec ou sans *that* ou un complément nominal (*except, given, granted, notwithstanding, etc.*) ;
- (iv) celles qui peuvent avoir un complément phrastique sans *that* ou un complément prépositionnel en *of* (*because, in case*).

Une première solution radicale, choisie par Huddleston & Pullum (2002 : 1011-1014), est de reclassifier toutes ces « conjonctions de subordination » en prépositions. Ils se basent pour ce faire sur une analogie au moins partielle dans le comportement de ces unités. Si les éléments *since, before* et *after* appartiennent à une catégorie unique dans tous leurs emplois, alors tous les éléments qui ont un comportement syntaxique (et sémantique) identique ou partiellement identique font partie de cette même catégorie unique. Étant donné que *before, after* et *since* n'appartiennent qu'à une catégorie unique, y compris lorsqu'ils sont suivis par une subordonnée complétive, et que les conjonctions de subordination ont la même complémentation et le même sens, il n'est donc pas illogique de les inclure dans la même classe lexicale.

Pour ces auteurs, la catégorie des prépositions inclut donc les prépositions classiques, les « prépositions intransitives » et les conjonctions de subordination traditionnelles, à l'exception de cinq unités classées comme subordonnants (*that* ; *for* et *to* infinitifs ; *whether* et *if* interrogatif). Une étude sur corpus informatisé de Wälchli (2009) donne raison à leur classification : sur la base de critères distributionnels, lorsque les mots d'un corpus de textes ont dû être divisés en une quinzaine de classes lexicales, un algorithme a mis dans la même catégorie les prépositions et les conjonctions en anglais et en français tout en maintenant trois catégories distinctes de noms. Cela signifie que les différences de distribution syntaxique entre les prépositions et les conjonctions sont bien moindres que celles qui existent entre certains éléments d'une même classe lexicale traditionnelle.

À l'extrême opposé, une deuxième solution consisterait à ne rattacher ces unités à aucune classe lexicale. Leur nombre trop réduit ne permettrait pas de faire des généralisations efficaces en grammaire anglaise. En effet, alors qu'il est utile de créer une catégorie pour les noms, qui sont nombreux et ont de nombreuses propriétés identifiables, créer une catégorie pour une trentaine de éléments au plus dont la seule propriété saillante est d'avoir un complément phrastique n'est pas nécessairement pertinent. Il serait dans ce cas plus approprié de ne classer ces unités dans aucune catégorie et de décrire individuellement leur comportement syntaxique.

Une troisième solution, plus modérée, implique de n'ouvrir la catégorie des prépositions à d'autres unités que si cet élargissement a un véritable pouvoir explicatif en grammaire. La catégorie des prépositions est pertinente puisqu'elle permet notamment d'expliquer quels éléments peuvent instancier le créneau < X went ____ >. En cela l'inclusion de certains adverbes (les « prépositions intransitives ») dans cette catégorie est utile. Les unités faisant partie de la catégorie (ii) des conjonctions, citée plus haut, peuvent également être associées à la catégorie des prépositions. Elles peuvent avoir un complément nominal, comme les prépositions classiques, et font partie de constituants qui peuvent entrer dans certaines configurations syntaxiques où ils ont une fonction de complément du verbe. En revanche, des unités comme *if* ou *although* régissent systématiquement des constituants qui sont modificateurs ou adjoints du verbe. Il est donc possible de réserver à ces unités le terme de *conjonction*, si l'on estime qu'elles ont des propriétés suffisamment pertinentes pour former une classe lexicale à part entière, ou de ne leur assigner aucune classe lexicale si l'on pense que cela ne permettrait pas de faire des généralisations efficaces.

Les « conjonctions de subordination » traditionnelles ont un sémantisme similaire ou analogue à celui de nombreuses prépositions (temps et, par extension métaphorique, cause, condition et concession). Elles ont, à l'instar de certaines prépositions, un complément phrastique et certaines

peuvent être modifiées par les mêmes éléments que les prépositions, comme nous l'avons vu avec *while*. Il s'agit là d'éléments qui, selon nous, rendent possible de les ranger dans la même catégorie que les prépositions, qu'elles soient classiques ou intransitives. Nous finissons à présent cette étude en nous attardant sur des questions relatives à la dénomination de cette super-catégorie.

3.3. Questions terminologiques

Si elles sont liées, les questions de classification des unités linguistiques et de dénomination des catégories ainsi créées peuvent être dissociées. La seconde présuppose la première et certains linguistes issus du structuralisme ont préféré ne pas la traiter. Ainsi Fries (1952) distingue pas moins de 19 classes d'unités linguistiques en anglais, mais ne donne que des chiffres et des lettres à ces catégories¹³. On reconnaît toutefois dans la classe 2 les verbes, dans la classe F les prépositions, etc.

Si le regroupement d'unités en classes lexicales permet de faciliter le travail de description, le métalangage grammatical facilite la référence aux classes ainsi établies. Il est donc important, à terme, d'établir un nom clair pour désigner la catégorie d'unités linguistiques constituée des prépositions classiques, des prépositions intransitives et d'une partie variable des conjonctions de subordination traditionnelles. Nous relevons ci-dessous les différentes propositions qui ont été soumises jusque-là.

Huddleston & Pullum (2002 : 602) gardent le terme de *preposition* par défaut. Pour les auteurs, il s'agit d'un terme bien établi, qui a perdu la compositionnalité étymologique de son sens, dans la mesure où quelques prépositions suivent leur complément (comme *ago* ou, dans certains contextes, *notwithstanding*). En cela le terme s'apparente à celui d'adverbe, qui désigne une classe lexicale dont les membres ne se trouvent pas nécessairement à côté d'un verbe. Les auteurs rejettent l'utilisation du terme *adposition* dans la mesure où il n'est quasiment jamais utilisé dans la description grammaticale de l'anglais.

Jespersen (1924 : 87) avait proposé le terme de *particle* pour grouper, entre autres, les adverbes, les prépositions et les conjonctions, quoique dans des proportions plus grandes que ce que nous avons proposé. Le problème de ce terme est qu'il est utilisé dans un certain nombre de langues avec une précision inégale, généralement pour désigner tout lexème invariable qui sert à marquer un certain nombre d'opérations grammaticales. En anglais, le terme est plus spécifiquement utilisé pour désigner certaines prépositions intransitives qui peuvent s'intercaler entre le verbe et son objet (Huddleston & Pullum 2002 : 280 ; Larreya & Rivière 2005 : 309-310 ; Gardelle 2014 : 6 ; Mignot 2016 : 35) ou l'opérateur de l'infinitif *to* (Larreya & Rivière 2005 : 13 ; Mignot 2016 : 41).

Le terme de *relateur* est parfois proposé (Lapaire & Rotgé 1993 : 278). Il reflète l'opération de mise en relation syntaxique et sémantique entre deux termes que portent les prépositions et les conjonctions. Le terme est remis en question par Guimier (2007), pour qui le rôle de mise en relation n'est pas exclusif à la préposition, dans la mesure où les pronoms relatifs et les adverbes conjonctifs servent également à relier deux portions d'énoncé. L'auteur estime également que si les prépositions étaient des relateurs, elles seraient nécessairement suivies d'un complément, ce qui exclut les prépositions intransitives. On admettra toutefois que dans les cas prototypiques, le complément omis d'une préposition intransitive peut en fait être récupéré dans le cotexte ou le contexte.

Le terme de *preposition* a l'avantage d'être solidement établi. Cet enracinement peut cependant s'avérer problématique car un usage variable de ce terme pourrait aboutir à des ambiguïtés importantes. Si un terme doit être choisi pour faire référence aux membres de cette classe lexicale, notre préférence va donc à celui de *relateur*, très peu usité jusqu'ici et qui reflète assez bien les

¹³ Les chiffres sont attribués aux catégories productives (ce qui correspond traditionnellement aux noms, aux verbes, aux adjectifs et aux adverbes). Les lettres sont attribuées aux catégories non productives, parfois qualifiées de « grammaticales », comme les modaux, les déterminants ou les éléments en *wh-*.

opération syntaxiques et sémantiques que portent ces éléments. Il ne s'agit là que d'une proposition et la réflexion sur la dénomination de cette catégorie pourra être menée une fois cette dernière acceptée par une majorité de linguistes.

Conclusion

La question de la (re)categorisation des unités linguistiques de l'anglais présuppose une réflexion sur le bien-fondé des classes lexicales. Nous avons vu qu'elles n'étaient utiles que dans une optique de généralisation grammaticale. Il ne s'agit donc pas de réalités immuables et dans le cas des prépositions, les limites des catégories de la grammaire traditionnelle sont mises à mal par la réalité de la langue. Les avancées en classification des unités linguistiques sont connues : l'ouvrage majeur de Huddleston & Pullum (*The Cambridge Grammar of the English Language*), par exemple, est une lecture recommandée en linguistique après la licence. Pour autant, leurs arguments concernant la recategorisation de certaines unités sont rarement pris en compte et il n'y a quasiment aucune conséquence tangible dans l'enseignement de la grammaire anglaise en France.

La recategorisation des conjonctions en prépositions pose encore problème pour certaines conjonctions de subordination traditionnelles. Ainsi Huddleston & Pullum maintiennent la catégorie des subordonnants (*subordinators*) pour cinq éléments, à savoir les marqueurs *for* et *to* de l'infinitif, le complémenteur *that* et le couple interrogatif *whether* et *if*. Pour ces auteurs, ces éléments ont une fonction de marqueur syntaxique et ne servent qu'à introduire une proposition subordonnée (généralement qui a une fonction syntaxique de complément) et à en marquer le type. Pour Mel'čuk (2015 : 59), en revanche, ces cinq éléments sont également des têtes syntaxiques et régissent le constituant phrastique qui suit ; il est rejoint par la théorie X-barre, où ces éléments sont les têtes de *complementizer phrases* (CP) qui correspondent aux propositions subordonnées de la grammaire traditionnelle. Il sera à terme nécessaire d'étudier précisément les propriétés grammaticales de ces cinq éléments pour déterminer s'ils ont leur place dans la catégorie des « relateurs » ou non.

Bibliographie

- Aarts, Bas. *Syntactic Gradience: The Nature of Grammatical Indeterminacy*. Oxford: Oxford University Press, 2007.
- Aarts, Bas & Liliane Haegeman. "English Word Classes and Phrases". *The Handbook of English Linguistics*. B. Aarts. Oxford: Oxford University Press, 2006. 117-145.
- Beck, David. *The typology of parts of speech systems: The markedness of adjectives*. Thèse. University of Toronto, 1999.
- Burton-Roberts, Noel. "Prepositions, adverbs and adverbials". *Language, Usage and Description: A Festschrift for Noel Osselton*. Amsterdam : Rodopi, 1991. 159-172.
- Creissels, Denis. *Syntaxe générale, une introduction typologique 1 : catégories et constructions*. Paris: Hermès, 2006.
- Croft, William. *Typology and Universals*. Cambridge : Cambridge University Press, 2002.
- Crystal, David. "English word classes". *Fuzzy Grammar: A Reader*. B. Aarts et al. Oxford: Oxford University Press, 2004. 191-211.
- Delhem, Romain. « La distinction compléments–adjoints en anglais : motivation et critères ». *Échanges Linguistiques en Sorbonne* 5 (2018) : 21–41.
- Dixon, R. M. W. *A Semantic Approach to English Grammar*. Oxford: Oxford University Press, 2005.

- Fries, Charles C. *The Structure of English*. New York: Harcourt & Brace, 1952.
- Gardelle, Laure. « La description linguistique : natures et fonctions des mots et des constituants ». *Cercles* 32 (2014) : 3-14.
- Gärdenfors, Peter. “A Semantic Theory of Word Classes”. *Croatian Journal of Philosophy* 41 (2014) : 179-194.
- Goldberg, Adele. “Constructionist approaches”. *The Oxford Handbook of Construction Grammar*. T. Hoffmann & G. Trousdale, Graeme. Oxford : Oxford University Press, 2013. 15-31.
- Guimier, Claude. « La préposition et la tradition grammaticale anglaise ». *Langages* 167 (2007) : 85-99.
- Huddleston, Rodney & Geoffrey Pullum. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press, 2002.
- Huddleston, Rodney & Geoffrey Pullum. *A Student's Introduction to English Grammar*. Cambridge : Cambridge University Press, 2005.
- Iordanskaja, Lidija & Igor Mel'čuk. “Establishing an inventory of surface-syntactic relations: Valence-controlled surface-syntactic dependents of the verb in French”. *Dependency in Linguistic Description*. A. Polguère & I. Mel'čuk. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 2009. 151-234.
- Jespersen, Otto. *The Philosophy of Grammar*. Londres: Allen & Unwin, 1924.
- Langacker, Ronald. *Cognitive Grammar: A Basic Introduction*. Oxford : Oxford University Press, 2008.
- Lapaire, Jean-Rémi & Wilfrid Rotgé. *Séminaire pratique de linguistique anglaise*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 1993.
- Larrea, Paul & Claude Rivière, Claude. *Grammaire explicative de l'anglais*. 3ème édition. Paris: Pearson Éducation France, 2005.
- Lee, David. “Intransitive prepositions: are they viable?”. *The Clause in English*. P. Collins & D. Lee. Amsterdam : John Benjamins, 1998. 133-148.
- Mel'čuk, Igor. « Parties du discours et locutions ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 101(1) (2006) : 29-65.
- Mel'čuk, Igor. *Semantics: From meaning to text. Volume 3*. Amsterdam : John Benjamins, 2015.
- Mignot, Élise. *Linguistique anglaise*. Paris: Armand Collin, 2016.
- Oriez, Sandrine. *Syntaxe de la phrase anglaise*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- Quirk, Randolph *et al.* *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London : Longman, 1985.
- Rivière, Claude. *Syntaxe simple à l'usage des anglicistes*. Paris: Ophrys, 2004.
- Schachter, Paul & Timothy Shopen. “Parts-of-speech systems”. *Language Typology and Syntactic Description: Volume 1, Clause Structure*. T. Shopen. Cambridge : Cambridge University Press, 1985. 1-60.
- Spang-Hanssen, Ebbe. *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhague : Gad, 1963.
- Trask, R. L. “Parts of Speech”. *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories*. K. Brown & J. Miller. Amsterdam : Elsevier, 1999. 278-284.

Wälchli, Bernhard. "Distributional parts of speech". Conférence. Transalpine Typology Meeting. Berne. 22-24 janvier 2009.